

LE JOURNAL DE

Saint-Damase

fière de son histoire

AVRIL 2017

Procès-verbal – Nouvelles des organismes – Nos places d'affaires







En collaboration avec les loisirs et les membres du comité MADA

JOURNÉE DE PARTAGE ET D'ÉCHANGE DE PLANTES VIVACES

Vous êtes invités à venir échanger vos plantes vivaces que vous avez en trop avec d'autres amateurs de jardinage :

LE SAMEDI 6 MAI 2017, DE 9 H 30 À 11 H 30, AU PARC DE LA PLACE DE LA FABRIQUE SUR LA RUE PRINCIPALE.

> Si vous avez des plantes en surplus et désirez seulement en disposer, vous êtes les bienvenus! Merci de votre générosité!

Du café sera servi pour agrémenter la rencontre. Au plaisir de vous y rencontrer!

Info: Yvon Blanchette, 450 797-3341, poste 4013

Ventes de garage

N.B.: Il est toujours temps de vous inscrire, car nous allons préparer une carte qui sera affichée dans le village la semaine avant la vente de garage. Pour information: Yvon Blanchette 450 797-3341, poste 4013.

(Voir les détails en page 9)



Michael Roy, B.A.A., PL. Fin.

Planificateur financier professionnel faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe Pour un accompagnement personnalisé en gestion de patrimoine

Gestion financière Assante Itée 935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6 Tél.: 450-250-4757 • Courriel: MRoy@assante.com







Usine St-Damase 501, Haut de la Rivière (Québec) J0H 1J0

Guillaume Leblanc

Représentant

Bur.: 450 797-3316 Fax: 450 797-3621 Cell: 450 278-7977



LES CONSTRUCTIONS RENO-ROULEAU INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialités

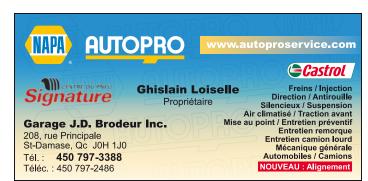
APRÈS SINISTRE - MAISON ANCESTRALE **CONSTRUCTION ET RÉNOVATION EN TOUS GENRES**

Jean-Paul Rouleau

tél. 450 797.2696

cell. 450 501.3707

143, rang d'Argenteuil, St-Damase, Québec JOH 1J0 reno.rouleau@gmail.com









MUNICIPALITÉ Saint-Damase

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Monsieur Christian Martin maire@st-damase.qc.ca

Conseillers:

District électoral du Clocher : Monsieur Alain Robert
District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
District électoral de la Montagne : Monsieur Gaétan Jodoin
District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration: Ghislaine Lussier et Claude Gaucher

Urbanisme : Alain Robert et Yves Monast **Personnel :** Yvon Laflamme et Alain Robert

Immobilisation et incendie: Gaétan Jodoin et Claude Gaucher

Eau : Yves Monast et Yvon Laflamme **Relations avec les citoyens et sécurité civile :**

Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL :

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL:

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase (Québec) J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341 Télécopieur : 450 797-3543 Courriel : info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au Jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30

SERVICE DES INCENDIES: URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase Téléphone : 450 797-3341 # 4013 Courriel : yblanchette@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase Téléphone : 450 797-3341 # 4010

Courriel: damase@reseaubibliomonteregie.qc.ca

Heures d'ouverture : Lundi : 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 14 h à 16 h et 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : 10 h à midi

Le Conseil

Citoyennes et citoyens de Saint-Damase,

J'ai participé, le 26 mars dernier au dîner organisé par la FADOQ pour souligner leur 45° anniversaire du « Club FADOQ Saint-Damase ». Tout au long de cette belle journée, j'ai pu constater tout le travail réalisé par le conseil d'administration, Mesdames Gervaise Beauregard, Gaétane Boulet, Christine Mailhot et Agathe Thébault, ainsi que Monsieur Roland Sansoucy sous la présidence de Madame Agathe Chabot. C'est important de pouvoir compter sur des personnes ayant à cœur le bien-être de leur communauté. Félicitations !

Tout au long de l'après-midi, les participants ont pu profiter des installations du gymnase pour jouer à la pétanque atout et aux cartes, activités toujours bien appréciées des membres.



J'inclus une photo prise lors de cette rencontre montrant fièrement les membres du conseil d'administration et des invités, soit Monsieur Dominic Lepage, représentant de notre députée de Saint-Hyacinthe, Mme Chantal Soucy et le président de la FADOQ Richelieu-Yamaska Monsieur André Lussier, en ma compagnie. Absente sur la photo, Mme Brigitte Sansoucy, députée de St-Hyacinthe-Bagot.

J'en profite pour souligner le travail acharné de notre brigade du service des incendies. Elle a pu contrôler rapidement l'incendie déclaré à l'immeuble de la Coopérative Agricole située sur la rue Principale, le 17 février dernier. C'est rassurant de pouvoir compter sur une équipe bien formée et bien supervisée sous la direction de leur chef, Monsieur Luc Desrochers et de ses officiers. Bravo pour cette efficace intervention!

En terminant, je tiens à vous informer que nous avons un nouveau venu au service de l'urbanisme, soit monsieur Jules Brunelle-Marineau en remplacement de madame Dominique Roy-Lajoie. Bienvenue dans l'équipe!

Bon printemps à tous et c'est un rendez-vous le 6 mai prochain pour l'échange des vivaces à la Place de la Fabrique et au complexe sportif pour la démonstration de pickelball. Bienvenue à tous!

Christian Martin, maire

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Saint-Damase tenue le 4 avril 2017 à 19 h 42 à la mairie.

Étaient présents madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Alain Robert, Gaétan Jodoin, Yvon Laflamme et Claude Gaucher, formant quorum sous la présidence de son honneur le maire suppléant, monsieur Yves Monast.

Était absent monsieur le maire, Christian Martin.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA **DERNIÈRE ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la session tenues le 7 mars 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions a aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 209 RANG SAINT-LOUIS POUR AUTORI-SER UNE MARGE AVANT INFÉRIEURE AU RÈGLEMENT EN VIGUEUR

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée pour permettre une marge de recul avant de 9,12 mètres au lieu de la marge de recul avant minimale de 10 mètres prescrite dans la grille des usages de la zone numéro 505 du règlement de zonage numéro 38 (article 2.3.2);

CONSIDÉRANT que la dérogation demandée ne porterait pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins:

CONSIDÉRANT que le respect de la règlementation entrainerait un préjudice au requérant dans la réalisation de son projet;

CONSIDÉRANT que l'implantation de la résidence est dérogatoire à la règlementation en vigueur puisqu'elle se situe à 7,66 mètres de la ligne de propriété avant; cette situation entraine une difficulté de respect de la marge de recul minimale dans l'implantation du garage attenant à la résidence, mais ne vient pas empirer la dérogation en vigueur;

CONSIDÉRANT que la présence des installations septiques dans la cour arrière limite l'espace d'implantation du garage sur celle-ci et favorise l'implantation du garage du côté EST de la résidence;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement au conseil d'accepter la dérogation mineure pour une marge de recul avant minimale de 9 mètres, pour le garage attenant à la résidence au lieu de celle de 10 mètres prescrite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure demandée, soit l'implantation d'un garage attenant à la résidence avec une marge avant minimale de 9 mètres au lieu de 10 mètres prescrite au règlement numéro 38 en vigueur.

ADOPTÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 225 RUE SAINT-JOSEPH POUR AU-**TORISER UNE MARGE ARRIÈRE DE 3,28** MÈTRES AU LIEU DE 25 % DE LA PROFON-**DEUR DU LOT**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée pour permettre une marge de recul arrière de 3,28 mètres alors que le règlement en vigueur stipule 25 % de la profondeur moyenne du lot, en l'occurrence 11,32 mètres pour ce lot, tel que prescrit à la grille des usages et normes de la zone numéro 208:

CONSIDÉRANT que le respect de la règle-

mentation entrainerait un préjudice au requérant dans la réalisation de son pro-

CONSIDÉRANT que le requérant désire éventuellement démolir le garage et en reconstruire un autre sur le même lot, plus près de la ligne avant de propriété afin de respecter la règlementation en vigueur et en gardant la dalle de béton du garage existant à des fins de stationnement;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement au conseil de refuser la dérogation mineure pour une marge de recul arrière de 3,28 mètres au lieu de 25 % de la profondeur moyenne du lot qui est de 11,32 m. pour ce lot considérant que le requérant peut réaliser son projet en se conformant à la règlementation en vigueur et que le refus de la demande ne cause pas de préjudice sérieux au requérant;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont rencontré le demandeur et exigé un échéancier de réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande présentée, soit une marge arrière de 3,28 mètres au lieu de 11,32 mètres pour ce lot, conditionnellement à ce que le propriétaire s'engage à démolir l'ancien bâtiment dans les 30 jours de la fin de la construction du nouveau bâtiment et que le projet soit terminé avant la fin de l'année 2017.

ADOPTÉE

<u>ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈ-</u> <u>GLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT</u> NUMÉRO 38 SUR LE ZONAGE CONCER-NANT LA DÉLIMITATION DES ZONES NU-MÉROS 204-P ET 302-P

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par

monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte, lors de la séance du 4 avril 2017, le premier projet de règlement numéro 38-24 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage concernant la délimitation des zones numéros 204-P et 302-P»;

QU'une assemblée de consultation publique soit tenue mardi, le 2 mai 2017, à 19 h 30, à la salle du conseil afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLE-**MENT NUMÉRO 38 SUR LE ZONAGE**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 38-24 modifiant le règlement de zonage.

L'objet de ce règlement est d'agrandir la zone numéro 204-P, située à l'angle des rues Saint-Joseph et Principale, à même une partie de la zone numéro 302-P. Cette modification vise à permettre la construction de deux habitations trifamiliales isolées sur une partie du lot numéro 4 609 635, adjacent au site des Habitations Saint-Damase. Le règlement a également pour objet de porter à 10 mètres, plutôt que 8 mètres, la hauteur maximale permise pour les bâtiments dans la zone 204-P.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈ-GLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 39 SUR LE LOTISSEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte, lors de la séance du 4 avril 2017, le premier projet de règlement numéro 39-9 intitulé «Règlement amendant le règlement de lotissement concernant la largeur minimale des lots dans la zone numéro 204-P»;

QU'une assemblée de consultation publique soit tenue mardi, le 2 mai 2017, à 19 h 30, à la salle du conseil afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLE-**MENT NUMÉRO 39 SUR LE LOTISSEMENT**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller, Alain Robert, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 39-9 modifiant le règlement de lotissement.

L'objet de ce règlement est de diminuer, pour la zone numéro 204-P située à l'angle des rues Saint-Joseph et Principale, la largeur minimale requise d'un lot destiné à la construction d'une habitation trifamiliale à 15 mètres, plutôt que 21 mètres.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE **MARS 2017**

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes à payer du mois, formant un montant global de **190 979,97 \$** soit approuvé. Ce bordereau portant le numéro 2017-047 est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR L'EX-PLOITATION DE L'USINE DE FILTRATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Simo Management inc., pour l'exploitation de l'usine de filtration pour les années 2017-2022, tel que recommandé par le comité de sélection, au coût de 1 269 599,75 \$ taxes incluses pour les 5 ans de mandat.

ADOPTÉE

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR L'EX-PLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAI-NISSEMENT DES EAUX USÉES

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Aquatech, pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées pour les années 2017-2022, tel que recommandé par le comité de sélection, au coût de 434 808,31 \$ taxes incluses pour les 5 ans de mandat.

ADOPTÉE

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR LE PAVAGE DES RUES ET DES RANGS DE LA **MUNICIPALITÉ**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Claude

Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages P. Brodeur (1994) Inc. au coût de 131,75 \$ la tonne plus taxes, pour une quantité approximative de 300 t.m;

QUE les documents d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire sont annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si ces documents étaient ici au long reproduits.

ADOPTÉE

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les travaux de marquage de la chaussée soient confiés à la firme Ligne Maska (9254-8783 QUÉBEC INC.) pour la somme de 12 111,47 \$, taxes incluses;

QUE les documents d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire sont annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si ces documents étaient ici au long reproduits.

ADOPTÉE

OFFRE DE SERVICES POUR LE FAUCHAGE DES ABORDS DES CHEMINS, RANGS ET ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Les Entreprises Benoit Gaudette Enr, pour procéder au fauchage des abords des chemins, rangs et routes, selon l'offre de services du 22 mars 2017.

ADOPTÉE

PROCLAMATION DE LA SEMAINE NA-TIONALE DES DONS D'ORGANES ET DE **TISSUS DU 23 AU 29 AVRIL 2017**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la semaine du 23 au 29 avril 2017 comme étant la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus;

D'encourager la population de Saint-Damase à signer leur carte de dons d'organes et de tissus sans délai.

ADOPTÉE

PRÉVENTION INCENDIE - ENTENTE IN-TERMUNICIPALE (PARTIE 9) - MRC DES MASKOUTAINS - INTÉRÊT À RENOUVE-**LER**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des membres présents :

DE MANIFESTER l'intérêt de la municipalité de Saint-Damase de reconduire l'entente intermunicipale en matière de prévention des incendies pour une période de deux ans, soit pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019, le tout sous réserve d'étudier l'opportunité de réviser les modalités d'établissement des quotesparts entre les parties de façon à ce que les quotes-parts soient établies en tenant compte d'une équité relative découlant des risques couverts.

ADOPTÉE

RAPPORT ANNUEL DE L'AN 5 DU SCHÉMA **INCENDIE – ADOPTION**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport de l'an 5 du schéma incendie de la municipalité, tel que présenté.

ADOPTÉE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 87-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NU-MÉRO 87 CONCERNANT LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 87-02 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 87 concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité » tel que présenté.

ADOPTÉE

SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LE CON-TRAT À INTERVENIR POUR LA LOCATION D'UNE PARCELLE DU LOT 2 369 110, **ADJACENT AU TERRAIN DES LOISIRS**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur le maire, Christian Martin, à signer l'entente à intervenir, tel que présentée.

ADOPTÉE

TRANSFERTS DE FONDS ENTRE DIFFÉ-**RENTS POSTES DU BILAN**

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Damase termine l'année financière le 31 décembre 2016. avec un surplus budgétaire de 402 950\$ et qu'il y a lieu de procéder au transfert de certains montants dans les surplus suivants, soit:

- surplus accumulé affecté à la disposition des boues de la station d'épuration	38 070\$
- surplus accumulé affecté à la disposition des boues (eau)	32 237\$
-surplus accumulé RBS	9 580\$
- surplus accumulé pour équip. station d'épuration	5 294\$
- surplus accumulé affecté à l'aqueduc	<u>53 507 \$</u>
Total du transfert aux réserves financières	138 688\$

ADOPTÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur le conseiller, Yves Monast, à assister à l'assemblée générale, le 20 avril prochain et à représenter la municipalité.

QUE monsieur Yves Monast soit autorisé à voter au nom de la municipalité de Saint-Damase si vote est requis.

ADOPTÉE

SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR L'ENTENTE D'UTILISATION À INTERVENIR AVEC LES HABITATIONS DE SAINT-DAMASE (1981) INC. POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN COMMUNAUTAIRE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur le maire, Christian Martin, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sylvie V. Fréchette, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Damase les documents relatifs à cette entente, ainsi que la servitude à enregistrer devant notaire pour l'accès de la rue Saint-Joseph à ce terrain.

QUE les frais stipulés soient répartis selon les termes de l'entente à intervenir;

QUE l'engagement de la Municipalité précisée à l'article 2 de l'entente soit payé à même le surplus non affecté.

ADOPTÉE

ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de monsieur Jacob McDuff, comme journalier de la municipalité de Saint-Damase, échelon 1, à compter du 3 avril 2017;

QUE la période d'emploi est d'environ 36 semaines à raison de 39 heures par semaine et la rémunération prévue dans la grille des salaires 2017 modifiée par la

résolution numéro 2017-015 et de nouveau par la présente résolution.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée.

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette seconde période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

VARIA

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20 h 04.

ADOPTÉE

Yves Monast, maire suppléant Sylvie V. Fréchette, dir. gén. et sec.-trés.

Voir la version complète du procès-verbal sur le site www.st-damase.qc.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL DÉSIRE SOUHAITER

une Joyeuse Fête des Mères à toutes les mamans et grands-mamans!



PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

UN PETIT RAPPEL AMICAL

Lors de vos promenades avec votre chien, les propriétaires ou gardiens doivent empêcher ceux-ci de salir par leurs excréments les trottoirs, places de jeux ou tout autre endroit dont le terrain de vos voisins.

Il est de votre responsabilité de vous prémunir de sac pour ramasser immédiatement les excréments de votre chien.

Quoi de plus désagréable que de mettre le pied dans des excréments!

De plus, il est important aux propriétaires de chiens de vous assurer qu'ils demeurent sur la propriété de leur maître afin d'assurer la sécurité des gens circulant à pied, à vélo ou en véhicule moteur.

Merci pour votre collaboration

Les autorités municipales



COLLECTE DE GROS REBUTS SAINT-DAMASE LE 12 MAI 2017

La municipalité de Saint-Damase désire informer sa population que la collecte printanière de gros rebuts aura lieu le vendredi 12 mai prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre à compter de 7 h le matin à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée en bordure de la rue.



RÉSIDUS ACCEPTÉS:

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS:

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramigue, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.

Ventes de Garage

Communautaire 20 et 21 mai 2017

Nous avons déjà **17 inscriptions** pour cette vente de garage! Voici la liste avec les adresses. Profitez de cette occasion pour trouver de beaux petits trésors!

Nous ferons une publicité dans le Clairon la semaine avant la vente.

Francine Laflamme	946 Bas-de-la-Rivière	
Isabelle Normandin	64 Beaudry	
Janie Loiselle	233 Blanchard	
Alain Tanguay	76 Mgr. Lussier	
Nadia Fortier et Sylvain Bouchard	152 Place Beauregard	
Rolland Nichol	39 Principale	
Françis Lacasse	181 Principale	
Gilles/Caroline et Christine Phaneuf	126 Principale	
Yvon Richard	764 rang du Bas-Corbin	
René Marin	249 rang St-Louis	
Denise Guilmain	269 rang St-Louis	
Raymond Lachance	294 rang St-Louis	
Lise et Julie Brodeur	82 Ste-Anne	
Etienne Lussier	179 St-Etienne	
Louise Fréchette	126 St-Joseph	
Philippe Proteau	151 St-Joseph	
Sylvie V. Fréchette	196 St-Laurent	

N.B.: Il est toujours temps de vous inscrire, car nous allons préparer une carte qui sera affichée dans le village la semaine avant la vente de garage. Pour information :

Yvon Blanchette 450 797-3341, poste 4013.

INFO-biblio

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi de 14 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi de 10 h à midi

113, rue Saint-Étienne • Tél. : 450 797-3341 # 4010

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LUNDI 22 MAI

NOUVEAUTÉS ADULTES

MICHEL TREMBLAY MARIA CALLAS **JERRY LEWIS**

AUDITIONS

MILES DAVIS PLÁCIDO DOMINGO

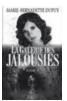
Auditions : j'ai rencontré , les plus grands Claude Gingras



Premières lueurs: mon combat contre le trouble de stress post-traumatique Roméo Dallaire et Jessica Dee Humphreys



À la recherche du bonheur : témoignages de Daniel Daignault



La Galerie des ialousies T.03 , Marie-Bernadette



Outlander T.08 Écrit avec le sang de mon coeur Diana Gabaldon



Une tombe parfaite Rick Mofina



Bouquet Garni t 1 et 2 Christine Lamer



de Chambly T.03 Marie-Josèphe



Plus folles que ca, tu meurs Bombardier



I 'Amérindienne · dans l'univers de la Saline Louise Lacoursière



Un appartement à Paris Guillaume Musso



La Cabane à sucre des Rivard T.01 Premières générations

NOUVEAUTÉS JEUNES



Le Loup qui n'aimait pas lire Orianne Lallemand et Eléonore Thuillier



Les Pirates sont-ils polis ? Corinne Demas I Artemis Roehrig



Résolutions #09 Catherine Girard-Audet



Le Monstrologue Rick Yancey



De plus la bibliothèque a sa propre page Facebook. Recherchez Bibliothèque municipale de Saint-Damase. Élyse Dolbec, responsable de la bibliothèque



ORDRE DE FILLES D'ISABELLE

CERCLE ST-ÉTIENNE 766

Réunion des Filles d'Isabelle, le mercredi 3 mai 2017, au local suivi de l'assemblée des vérificatrices.

Au déjeuner familial d'avril, plus de 200 déjeuners ont été servis. Pour un groupe, réservez votre table quelques jours à l'avance au 450 772-2535 ou 450 797-3739.

Merci aux commanditaires, à vous qui venez partager en toute amitié ce repas et à toutes nos bénévoles qui vous servent avec le sourire.

Contribution volontaire : la troisième gratification de 50\$ a été pigée au sort par monsieur Germain Chabot et l'heureuse gagnante est madame Mélanie Desnoyers de Rougemont. Félicitations et merci à vous deux, continuez à nous encourager et soutenir nos œuvres.

Prochain déjeuner, dimanche le 7 mai de 8 h 30 à 11 h 30.

Le congrès d'état et le 20^e anniversaire de Fondation du Cercle d'état Richelieu-Yamaska se tiendront au Castel de Granby, du 5 au 7 mai 2017.

Héma Québec

J'aimerais souligner quelques points importants de cette belle journée de partage. Nous avons dépassé l'objectif fixé en plus d'avoir recu 11 nouveaux donneurs. Félicitations à tous, c'est de bon augure pour la relève et vous les jeunes qui êtes venus, invitez un ou une amie avec vous à la prochaine collecte. Préparez votre corps pour que le taux de fer soit suffisant. Héma Québec a dû refuser quelques donneurs pour cette anomalie. Prochaine col lecte le 14 août 2017, au local des Chevaliers de Colomb situé au 155 rue Saint-Étienne, de 14 h à 20 h. « Donnez du sang = Donnez la vie ». En été, la demande est encore plus fréquente. Soyez nombreux à y participer.

> « On aborde les difficultés 🖠 avec la force intérieure qui nous habite en permanence.»

> > Fleur-Aimée Choquette, régente



protēgezvous

Nous sommes fiers de vous annoncer l'ajout d'une nouvelle ressource numérique dans notre catalogue, PROTÉGEZ-VOUS. L'accès à tous les tests, enquêtes, sondages et guides d'accompagnement, outils ou autres est GRATUIT pour tous les abonnés de votre bibliothèque.

Vous pourrez trouver protégezvous dans le Catalogue Simb@ à l'adresse http://simba2.crsbp.qc.ca dans la section des Journaux et revues (http://tinyurl.com/kw8gslz):

Nous vous invitons à annoncer largement cette nouvelle ressource dans votre bulletin municipal, dans vos réseaux sociaux, à vos organismes communautaires, garderies et écoles situées dans votre municipalité, etc. Les personnes n'ont alors qu'à s'abonner à votre bibliothèque (sur place ou à distance). Et n'oubliez pas...c'est gratuit.

Vous pouvez également partager notre publication Facebook sur PROTÉGEZ-VOUS dans votre propre page Facebook. Si vous ne suivez pas déjà la page du Réseau BIBLIO Montérégie, nous vous invitons à le faire à l'adresse suivante : http://facebook.com/ReseauBiblioMonteregie

Nous espérons que vous apprécierez cette nouvelle ressource. Des affiches 11 X 17 vous seront envoyées dans les semaines qui viennent afin de publiciser davantage la ressource.





DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 CLUBDE MAICHE	2 CLUBDE MACCE SÉANCE DU CONSEIL 19 h 30	3 CLUB DE 2º ANNIVERSAIRE DU CLUB DE MARCHE BIBLIO 14 h et 18 h 30	CRGANIQUE (bac brun)	COMPTOIR DES BÉNÉVOLES 9 h RECYCLAGE [bac vert]	ÉCHANGE DE VIVACES BIBLIO 10 h
7 DÉJEUNER FAMILIAL 8 h 30 à 11 h 30	8 CLUBDE MATCHE	9 CLURDE MAYCHE	10 GLUBDE SOUPER AFÉAS 17 h 45 BIBLIO 14 h et 18 h 30	ORGANIQUE (bac brun)	DÉCHETS (bac noir)	COMPTOIR DES BÉNÉVOLES 9 h BIBLIO 10 h
14	BIBLIO 18 h 30	CHEVALIERS DE COLOMB 20 h	COMPTOIR DES BÉNÉVOLES 13 h à 17 h BIBLIO 14 h et 18 h 30	ORGANIQUE [bac brun]	RECYCLAGE (bac vert)	Ventes de garage
Ventes de garage	JOURNÉE DES PATRIOTES BIBLIO FERMÉE	23 CLUBDE MAICHE	24 CLUB DE BIBLIO 14 h et 18 h 30	ORGANIQUE (bac brun)	DÉCHETS (bac noir)	27 COMPTOIR DES BÉNÉVOLES 9 h COLLECTE RDD SAINT-HYACINTHE BIBLIO 10 h
28	29 CLUBDE MAICHE	30 CLUBDE MAICHE	31 CLUB DE BIBLIO 14 h et 18 h 30			



Loisirs

SOCCER « MINEUR »

Les inscriptions ont eu lieu les 28 et 29 mars dernier et nous avons eu 141 inscriptions comparativement à 180 l'an passé! Vous avez peut-être manqué la publicité. Pour le pré-novice, il se peut que l'activité ne puisse débuter, car je n'ai eu que 3 inscriptions! Il est toujours temps de vous inscrire, voici les catégories avec les places disponibles.

CATÉCODIE	îor	2007	Nombre de joueur inscrit		
CATÉGORIE	ÂGE	COÛT	2017	2016	MANQUE
Pré-novice	4 ans // 01-10-2012 et 30-09-2013	**35\$	3	15	Manque au moins 7 inscriptions pour pouvoir partir l'activité!
Novice gars	5-6 ans // 01-10-2010 et 30-09-2012	***45 \$	10	15	Reste 2 places
Novice filles	5-6 ans // 01-10-2010 et 30-09-2012	***45\$	10	7	Reste 2 places
Atome gars	7-8 ans // 01-10-2008 et 30-09-2010	*45 \$	22	24	COMPLET
Atome filles	7-8 ans // 01-10-2008 et 30-09-2010	*45 \$	7	11	MANQUE 3 FILLES
Moustique gars	9-10 ans // 01-10-206 et 30-09-2008	*45\$	17	10	MANQUE 3 GARS Pour 2º équipe
Moustique filles	9-10 ans // 01-10-2006 et 30-09-2008	*45 \$	19	17	MANQUE 3 FILLES Pour 2º équipe
Pee-wee filles	11-12-13 ans // 01-10-2003 et 30-09-2006	*45 \$	13	18	COMPLET
Pee-wee gars	11-12-13 ans // 01-10-2003 et 30-09- 2006	*45\$	16	23	MANQUE 4 GARS Pour 2° équipe
Bantam filles	14-17 ans // 01-10-1999 et 30-09-2003	*45 \$	14	20	COMPLET
Bantam gars	14-16 ans // 01-10-2000 et 30-09-2003	*45 \$	10	20	COMPLET
		total	141	180	

^{*1}er enfant 45\$ // 2e 40\$ // 3e 35\$

C'est super important l'activité physique pour grandir en santé. Si vous commencez jeune, vous allez probablement en faire toute votre vie! Le soccer est un excellent sport pour bouger et un très beau sport d'équipe qui donne la chance aux enfants de voir leurs amis ou de s'en faire de nouveaux (et donne la chance aux parents de faire un peu de social).

Le pré-novice joue tous les mardis soir de 18 h 30 à 19 h 15. Les autres catégories jouent les soirs de semaine et jamais la fin de semaine.

Pour vous inscrire ou avoir des informations communiquez avec moi au 450 797-3341 poste 4013 ou sur mon cellulaire au 450 278-2271. Je prends des inscriptions jusqu'au maximum atteint!

JOURNÉE NATIONAL DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

le Samedi 6 mai nous vous invitons à une démonstration de PICKELBALL à l'extérieur dans la grande patinoire. Nous avons fait l'acquisition de 2 filets et nous allons tracer des lignes permanentes sur le ciment pour faire 2 terrains. C'est un très beau sport qui est très facile à apprendre et j'en conviens le nom «pickelball» est peut-être surprenant, mais le sport est très amusant! Et c'est l'important!

C'est un rendez-vous et j'espère que vous serez très nombreux à cette démonstration!

^{**} Pour les pré-novices et novices vous recevrez un ballon de soccer grosseur #3 (inclus dans le prix)

***45\$ pour les nouveaux et 35\$ pour ceux qui ont leur ballon



Loisirs

LES LUNDIS DE LA PLACE DE LA FABRIQUE

Les Lundis seront de retour encore cette année et nous en aurons quatre. Les dates sont : 26 juin, 3, 10 et 17 juillet. Martin Brodeur qui est le responsable de cette activité est à compléter la liste des artistes que nous vous présenterons dans le prochain journal. Mettez ces dates à votre agenda!

PATINOIRE MULTI FONCTIONNELLE

Amateur de roller hockey, tennis, pickelball et deck-hockey peuvent venir s'amuser sur nos patinoires qui sont maintenant prêtes à vous recevoir. Pour les amateurs de planche à roulettes, les modules sont sur l'asphalte derrière l'ancien chalet des loisirs. Nous suggérons fortement le port du casque, de coudes et de genouillères pour la pratique de ce sport.

Pour le tennis et le pickelball vous pouvez réserver 1 heure ou plus par semaine pour seulement 40 \$ l'heure pour toute la saison qui peut aller jusqu'au mois d'octobre ! Ou vous pouvez vous présenter et jouer lorsque ça vous tente. Le système de filet est très facile à installer.

Pour la petite patinoire, les jeux d'eau seront encore en opération lorsque la température le permettra. Nous aurons 2 bancs et une toile qui seront installés prochainement pour vous offrir de l'ombrage et pouvoir vous assoir pour surveiller vos enfants.

DECK-HOCKEY

Il y aura du deck-hockey le lundi soir de 19 h à 20 h 30 à partir du 15 mai dans la moyenne patinoire pour les 16 ans et plus. Il y a présentement seulement 2 inscriptions. Nous devons en avoir 10 pour pouvoir offrir l'activité. Le coût est seulement de 30\$ taxes incluses, par joueur, pour l'été. Vous aurez le local de la patinoire pour vous changer et il y a une douche pour l'après partie. Allez hop sautez dans vos souliers et venez jouer au hockey cet été! Pour vous inscrire ou information communiquez avec moi ou Marc Fréchette au 450 278-2597.

LOCATION DU TERRAIN OU DU COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS

Les personnes qui aimeraient louer une salle pour le temps des fêtes il nous reste plusieurs dates de disponibles soit les dimanches 10 et 17, vendredi 22, samedi 23 et mardi 26 décembre et plusieurs dates en janvier. Vous pouvez aussi louer pour un pique-nique familial, baptême ou toutes autres occasions. Vous avez accès à plusieurs activités et le prix est très intéressant. Nous avons des fins de semaines de disponibles. Pour information 450 797-3341 poste 4013.

INSCRIPTION TERRAIN DE JEUX 2017

L'inscription aura lieu le mardi et mercredi 9 et 10 mai 2017 au Complexe sportif. Vous aurez toute l'information par la poste la semaine précédant l'inscription. Un superbe été s'annonce!

COFFRE À JOUETS

Nous allons installer un beau coffre à jouets près du carré de sable et il ne sera pas barré. Nous sommes donc à la recherche de camions, pelles, chaudières etc... pour le remplir. Si vous avez ça à la maison et qu'ils ne vous servent plus, S.V.P. nous les apporter au Complexe sportif ou me contacter et je pourrai aller les chercher! Merci à l'avance!

ZUMBA-CARDIO-MUSCU-STRETCHING/PILATES

Il y a eu les inscriptions pour la session printemps le 28-29 mars dernier (session de 8 semaines du 24 avril au 14 juin). Il reste encore quelques places de disponibles. Les cours offerts sont : Lundi soir 18 h 30 cardio-muscu et 19 h 30 zumba, mardi matin 9 h stretching/pilates et mercredi 19 h zumba et 20 h cardio-muscu. Le coût est de 60 \$ pour un cours, 105 \$ pour 2 cours ou 125 \$ pour 3 cours. Les cours sont donnés par le Studio mise en forme Hypnose.

DANSE EN LIGNE

Il y aura des cours de danse en ligne le mardi après-midi à partir du 9 mai et pour 13 semaines de 15 h à 16 h au Complexe sportif Desjardins. Le coût est de 45 \$ ou 5 \$ à la fois. Si cela vous intéresse ou voulez plus d'informations communiquez avec Gaétane Boulet au 450 536-2660.

Pour tout commentaire, vous pouvez me téléphoner 450 797-3341 poste 4013 ou m'envoyer un courriel à : yblanchette@st-damase.qc.ca

Bon mois de mai en forme et en santé!

Yvon Blanchette, Coordonnateur en loisirs

COURS DE KARATÉ DOJO SHINKYOKUHIN MONTÉRÉGIE

MINI-KARATÉ 3-5 ANS DÉBUTANT: DE RETOUR À L'AUTOMNE

KARATÉ 6-9 ANS CEINTURE BLANCHE ET ORANGE:

le mercredi de 18 h 20 à 19 h 20 à partir du 19 avril et le dimanche de 10 h à 11 h 30 et pour 10 semaines.

Coût: 55 \$ plus 70 \$ pour le kimono si vous ne l'avez pas.

Endroit : Salle de la caserne de pompier 223, Principale • Prof : Carlos Santizo Cours offert : Kata (forme traditionnelle) combat (semi et full contact), autodéfense.

KARATÉ ADULTE ET 10 ANS ET PLUS CEINTURE BLANCHE À ORANGE-BLEU:

le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 à partir du 19 janvier et le dimanche de 10 h à 11 h 30 et pour 10 semaines.

Coût: 55 \$ plus 70 \$ pour le kimono si vous ne l'avez pas

Endroit : Salle de la caserne de pompier 223, Principale • Prof : Carlos Santizo

Cours offert : Kata (forme traditionnelle) combat (semi et full contact), autodéfense.

KARATÉ 6-9 ANS CEINTURE ORANGE-BLEU ET PLUS:

Le lundi de 18 h à 19 h à partir du 17 avril et le dimanche de 10 h à 11 h 30 et pour 10 semaines.

Coût: 55 \$ plus 70 \$ pour le kimono si vous ne l'avez pas.

Endroit : Salle de la caserne de pompier 223, Principale • Prof : Carlos Santizo

KARATÉ COURS ADULTES ET 10 ANS ET PLUS CEINTURE BLEU ET PLUS:

Le lundi de 19 h 10 à 20 h 10 à partir du 17 avril et le dimanche de 10 h à 11 h 30 et pour 10 semaines.

Coût: 65 \$ plus 70 \$ pour le kimono si vous ne l'avez pas.

Endroit : Salle de la caserne de pompier 223, Principale • Prof : Carlos Santizo

Pour vous inscrire, vous rendre directement à la salle de cours au 223, Principale.

Même si le cours est débuté vous pouvez vous inscrire sans problème!

.....



Les Chevaliers de Colomb

du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0 Téléphone : 450 797-3862

Visitez le site internet CdeC3141 au http://cdec3141.com

Chers Lecteurs,

Il ne faut pas oublier le déjeuner Familial le 7 mai (Merci aux Bénévoles)

Le 1^{er} Fête internationale des travailleurs et travailleuses

Le 1^{er} Semaine nationale de la santé mentale

Le 15 Semaine québécoise des familles

Le 15 Journée internationale des familles

Le 22 Journée nationale des Patriotes / Fête de Victoria

La prochaine réunion le 16 mai à 20 h.

Votre présence parmi nous serait très appréciée. Bienvenue à tous ceux qui sont en règle.

Membres de l'Exécutif : 2017 - 2018 Du conseil sera publié dans le site Web cdec3141!

Un vœu pour dimanche le 14 mai la Fête des Mères

Pour toutes les mères, c'est aujourd'hui l'occasion rêvée de se laisser gâter un peu, de ranger leur tablier en essayant d'oublier qu'elles sont au service de la famille durant tout le reste de l'année. C'est en somme pour elles, l'occasion idéale de se la couler douce !

> Beaucoup de bonheur en cette Fête des Mères!

> > Fraternellement vôtre, de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb

Édito: Denis Labrecque

MA SUGGESTION POSITIVE: OBSESSION

« À présent, je concentre mon esprit avec calme et confiance sur un autre sujet. » Vouloir c'est pouvoir, Raymond Hull, Les Éditions de l'Homme, 1969.



Association féminine d'éducation et d'action sociale

L'ordre est le plaisir de la raison, mais le désordre est le délice de l'imagination - Paul Claudel

Prochaine réunion : 10 mai 2017 - 19 h 30,

à la Salle Desjardins, 113 rue Saint-Étienne.

Il y aura un souper servi à 17 h 45, au coût de 10 \$ pour les membres et de 20 \$ pour les non-membres.

Veuillez me confirmer votre présence avant le 1^{er} mai prochain, à Jeannine Nichols, au 450 797-3714. Merci

Bonne fête à toutes les mamans!

Comptoir des bénévoles

situé au 223, rue Principale

Vendredi 5 mai

de 9 h à 15 h • vente régulière et de 15 h à 17 h • 5\$ le sac vert.

Samedi 13 mai

de 9 h à 12 h • vente régulière

Mercredi 17 mai

de 13 h à 17 h • vente régulière

Samedi 27 mai

de 9 h à 12 h • vente régulière

Merci à toutes les bénévoles et donateurs!

Jeannine Nichols, sec.







Centre Dentaire St-Damase

450 797-3312

Soins dentaires complets pour toute la famille...

Service de denturologie Jour-soir / Sur rendez-vous

www.lindabelangerdentiste.com

Urgences acceptées centrestdamase@hotmail.ca





Dre. Linda Bélanger

Chirurgienne dentiste

Physiothérapeute Nathalie Beauregard

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec JOH 1J0

CSST

SAAQ

PRIVÉ

RECU ASSURANCE

Dr Patrice Gosselin, Médecin Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin

Lundi au vendredi 9 h à 17 h sur appel

192. PRINCIPALE ST-DAMASE Qc JOH 1JO

450 797-3385





P.-H. Aubin et É. Godbout

Pharmaciens

195, Principale, St-Damase 450 797-2110 • 1 855 797-2110

Heures d'ouverture : lundi au jeudi : 9 h-20 h • vendredi : 9 h-18 h • samedi : 9 h-16 h

Livraison gratuite





OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

Profitez dès maintenant d'un taux hypothécaire avantageux de 2,49 % en plus d'une remise en argent de 1 000 \$ lorsque vous optez pour un prêt hypothécaire à taux fixe de 30 mois chez Desjardins.

Si vous songez à devenir propriétaire, vous savez sûrement qu'il s'agit de l'achat le plus important de votre vie. Il importe donc de bien vous renseigner sur les options de financement et votre capacité d'emprunt pour être fin prêt le moment venu.

UNE HYPOTHÈQUE CHEZ DESJARDINS, C'EST :

- Être bien accompagné à chaque étape de votre projet
- Avoir le produit adapté à vos besoins, à taux avantageux
- Avoir accès à des conseils et des outils en ligne
- Bénéficier d'un rendez-vous à domicile 7 jours sur 7

desjardins.com/maison

Nos experts sont là pour vous guider à chaque étape.

Appelez nous dès maintenant.

Pour nous joindre:

Téléphone 450 797-3353

Télécopieur 450 797-3519

Internet

7-3519 <u>www.desjardins.com/caissevalmaska</u>









MADA (ACTIVITÉS PHYSIQUES) LE 3 MAI 2017, C'EST LA FÊTE!

Eh oui! Le club de marche « Les Motivés », aura 2 ANS. Que d'intrépides marcheuses parcourent quatre fois par semaine les rues de notre village. Mois après mois, ces joyeuses sportives s'animent durant 1 h. Ayant les pieds légers, ces Damasiennes et Damasiens accumulent des CUBES D'ÉNERGIE pour la MEILLEURE des SANTÉS. Nous avons plus de 350 marches réalisées depuis mai 2015.

Avec la collaboration de Dave McQuillen, notre kinésiologue, nous marquerons le temps, en ce 3 mai 18 h 30 à l'édifice municipal, 113-1 St-Étienne.

Voici le déroulement :

- 18 h 30 : Marche de 30 minutes avec Dave à l'animation
- 19 h : Collation santé avec Claire Leduc, nutritionniste
- 19 h 15 : Conférence avec Dave sur l'ostéoporose
- À la fin, des prix de présence seront remis.

Pour les personnes ne pouvant pas participer à la marche, nous vous attendons pour la présentation sur l'ostéoporose. La gravité de ce problème de santé, très fréquent chez les femmes après 50 ans, peut s'atténuer par des mesures reliées aux saines habitudes de vie. Bienvenue à tous les Damasiennes et Damasiens!

Maintenant, les rencontres de Tai Chi rejoignent 45 personnes réparties en trois groupes. Les activités se terminent la semaine du 10 mai. Bravo à Françoise Phaneuf pour l'animation auprès des adaptes de cette activité si bénéfique pour le corps et l'esprit.

Gervaise Beauregard, au nom du comité MADA







Mécanique générale
Pneus · Freins
Suspension · Silencieux
4x4
Hose Hydraulique
Diagnostique Électronique

Tél. / Fax : 450 797-2333 garagepatetouellet@hotmail.com

GARAGE PAT ET OUELLET

261, rue Saint-Joseph, Saint-Damase (Québec) J0H 1J0











« Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif à ce qui est beau, bon et grand »

Attention: Prenez note que notre dernier *bingo* avant l'automne aura lieu de 26 avril à 19 h 15 à la salle communautaire au 113-1 St-Étienne. On vous y attend en grand nombre.

Les jeux intérieurs des mardis et jeudis après-midi se termineront le 20 avril, pour faire place à la pétanque extérieure en mai.

L'inscription pour la *pétanque extérieure* se fera le 1^{er} mai à notre local au Centre sportif à 19 h. Cette année, nous jouerons deux soirs seulement. Les premiers inscrits auront le 1^{er} choix de la soirée où ils veulent jouer. Nous aurons 4 nouveaux terrains de pétanque grâce à une subvention obtenue. Bienvenue à tous les nouveaux joueurs avec ou sans expérience.

La prochaine soirée de danse se tiendra le 6 mai à 19 h 30, à la salle des Chevaliers de Colomb. Tout le monde peut danser même si vous ne suivez plus de cours. Info. 450 797-3941.

Le dîner gala des Jeux régionaux aura lieu le 10 mai au Domaine de l'Érable, avec Marc-André Houle.

Prix du billet : 25\$. Notre équipe de pétanque atout qui a gagné la médaille d'or sera présente pour la remise des prix. Info : 450 797-2951

Notre souper Pères et Mères se fera le 3 juin, à la salle des Chevaliers de Colomb, à 17 h 30.

Coût du billet : 24 \$ pour les membres et 26 \$ pour les non-membres. Les billets sont en vente auprès des membres de la direction. À cette occasion, nous fêterons les couples qui célébreront leurs 50 ans de mariage en 2017. S.V.P. veuillez confirmer votre présence pour le 24 mai.







Bonne fête à tous nos membres qui célèbreront leur anniversaire de naissance en mai :

- 1er Louise Blanchette / Roger Ringuette 2 Johanne Beauregard 4 Richard Brouillard
- **5** Thérèse Brodeur / Jean-Claude Hébert / Louis-André Moisan **6** Suzette Lachance **7** Marguerite Champagne
- 8 Jérôme Saint-Pierre 11 Yvon Beauregard 13 Franck Nold 14 Serge Lachance / Liette Darsigny
- 17 Lisette Huet 18 Jacqueline Beauregard / Estelle Tanguay 19 André Lussier
- 20 Claire-Anna Lamontagne / Réjean Chabot / Jean-Marie Jodoin / Marjolaine Laflamme 21 Gisèle Jodoin
- 22 Mario Côté 23 Sylvie Saint-Pierre / Ida Lachance 24 Réjean Fréchette
- 25 Harold Phaneuf / Sylvain Garon 26 Gaétan Jodoin 28 Ginette Boulay / Marjolaine Beauregard
- 29 Cécile Lussier 30 André Blanchette

Agathe Chabot, présidente.









LA CONFIANCE, ÇA CHANGE TOUT

Un jour les amis de Jésus vinrent lui dire : Maître, nous avons pêché toute la nuit sans rien prendre... «Lancez vos filets» leur dit-il et c'est ce qu'ils firent avec confiance.

Comme après la guerre alors que nous avions connu les jours de jeûne et de privation, (un peu exagéré à mon avis) mon père partait bûcher après son déjeuner (2 onces de pain) avec mes frères et un dîner sans viande à faire réchauffer sur un feu de branche pour ensuite revenir à pied, à pas de chevaux, à la brunante. À cette époque, les gens espéraient en des jours meilleurs. Ainsi en est-il en 2017, les gens mettront en terre des grains de toutes sortes avec confiance qu'ils germeront pour nous offrir des fruits et légumes : Made in Québec.

Malgré ce qui se passe dans le monde, l'être humain garde confiance. La confiance en notre potentiel, le Créateur a mis en nous ce qu'il faut pour réussir sa vie. Ne craignez pas de vous surpasser et de vous surestimer. Ce qui empêche d'avancer, c'est le doute qui parfois peut briser de belles relations. La pensée positive, ça fait partie de mon quotidien, nous avons été créés pour quelque chose sans savoir d'avance le cheminement qu'il nous faudra prendre, mais la pensée positive y est pour quelque chose. Ne dit-on pas que «l'on attire à soi ce qu'on entretien dans nos pensées»? Et que l'on doit s'attendre à ce qu'il y a de meilleur (ça ressemble aux cours de relations humaines me direz-vous). En effet, il reste toujours quelque chose de positif «Croyons en la vie, à ce qu'elle a de bon à nous offrir».

Pour en revenir à nos semailles, il faut croire que la nature sera propice à la germination et que bientôt nous pourrons récolter de beaux fruits et légumes (signés Made in Québec). Il y aura sans doute des jours gris, mais il me semble que tout paraît plus vert après la pluie. La nature nous offrira de quoi nous nourrir et nous soigner en plus de ce que l'on trouve à la pharmacie, mais nous savons que l'on peut soulager bien de petits malaises à partir de notre jardin et notre garde-manger avec bien entendu les trucs de nos grands-mères. Autrefois, nous n'allions pas acheter des remèdes pour une piqûre d'insecte ou un clou dans le pied quand nous allions jouer dehors pieds nus, encore fallait-il avoir confiance. Mais cette vertu est plus difficile aujourd'hui et met nos convictions à l'épreuve.

Avez-vous remarqué, presque à tous les jours, des discussions dans les médias sur des coutumes, comme le crucifix, qui dérangeraient paraît-il certains résidents du Québec. Pourtant, depuis le temps qu'elles sont là ! Pour des arrangements, qu'on dit raisonnables, notre confiance ne doit pas être aveugle. Il nous faut être vigilant si l'on veut conserver ce que nos ancêtres ont mis des générations à préserver.

Comme on arrache les mauvaises herbes au jardin, sachons reconnaître le mauvais dans notre société et travaillons à préserver nos droits, nos traditions et nos croyances.

Je vous souhaite un bel été de bonnes récoltes et la confiance qui va avec !

«Semons des sourires, confiant qu'un jour ou l'autre quelqu'un les récoltera»!

Gracia Viens







Téléphone : **450 778-8451 poste 1**

Jeunes en santé est un organisme sans but lucratif qui mobilise des partenaires locaux afin que les jeunes de 0 à 17 ans adoptent un mode de vie sain et actif.

Ce mois-ci, l'équipe de Jeunes en santé vous propose une délicieuse recette de galettes santé aux bananes facile à faire!

Bon appétit!

Galettes santé aux bananes

Ingrédients

- 3 bananes, bien mûres
- 2 tasses (500 ml) de flocons d'avoine
- 1 tasse (250 ml) de dattes dénoyautées, hachées
- 1/3 tasse (80 ml) de compote de pommes
- 1 c. à thé (5 ml) d'essence de vanille

Préparation

- 1. Préchauffer le four à 350°F (180°C).
- 2. Dans un grand bol, écraser les bananes. Ajouter les autres ingrédients et bien mélanger.
- 3. Former des galettes et les déposer sur une plaque à cuisson recouverte de papier parchemin.
- 4. Placer au centre du four et cuire pendant 20 minutes.

Pour découvrir de nouvelles recettes, visitez le <u>www.jeunesensanté.org</u>





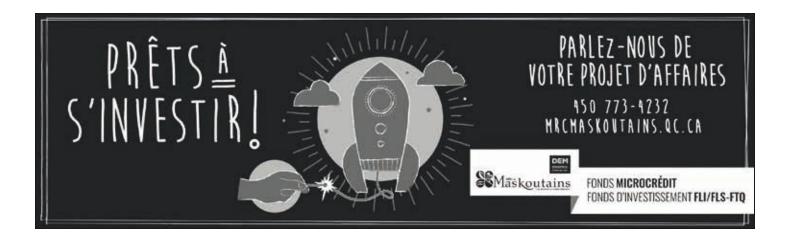
COLLECTE PRINTANIÈRE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX : VENEZ FAIRE EXPLOSER LE TAUX DE PARTICIPATION !

Saint-Hyacinthe, le 4 avril 2017 – La population est de plus en plus sensible à une gestion des matières résiduelles, respectueuse de l'environnement et le succès de la collecte à trois voies le démontre bien. Malheureusement, on oublie trop souvent les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique liés à l'enfouissement des résidus domestiques dangereux (RDD). Ces produits, biens que domestiques, sont extrêmement nocifs et il est important de les gérer comme tels. Le printemps constitue une occasion idéale pour effectuer le grand ménage du sous-sol, du garage ou de la remise et c'est pourquoi la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains organise, encore cette année, une collecte printanière des RDD.

Les RDD sont principalement constitués de peintures, huiles usées, solvants, pesticides, produits d'entretien de piscine, antigel, acide, filtres à l'huile, piles, batteries, combustibles, aérosols, produits pharmaceutiques, médicaments... Vous pouvez également profiter de cette occasion pour disposer sécuritairement des médicaments périmés ainsi que de vos équipements informatiques, électriques ou électroniques désuets, afin que ceux-ci soient pris en charge par une firme spécialisée.

Où : Devant le stade L.-P.-Gaucher, 900 rue Turcot à Saint-Hyacinthe Quand : Le samedi 27 mai, entre 8 h 30 et 16 h 30

Vous êtes invités à mettre de côté vos résidus dangereux dès maintenant et à profiter de ce service gratuit offert aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie. Une preuve de résidence sera requise lors de l'arrivée sur les lieux et il va de soi que seuls les résidus dangereux provenant d'usages domestiques seront acceptés. Aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur place.







BACS D'APPOINT : COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES

Saint-Hyacinthe, le 20 mars 2017 — Depuis dix ans, nous assistons à chaque printemps au retour de la collecte hebdomadaire des matières organiques. Dans certains cas, il peut arriver que la quantité de matières organiques soit supérieure à la capacité du bac brun prévu à cette fin. Conséquemment, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains rappelle à tous les citoyens de ses municipalités membres qu'en période de pointe, il est possible d'utiliser des contenants d'appoint pour déposer des matières organiques, notamment des poubelles traditionnelles, des boîtes de carton, des sacs en papier pour les feuilles de même que le bac gris habituellement utilisé pour la collecte des déchets.

Si vous utilisez le bac gris, celui-ci doit être clairement identifié comme contenant exclusivement des matières organiques, soit par un ruban ou un morceau de tissu vert attaché au bac, soit par du papier collant vert collé sur le côté ou le couvercle du bac, ou par un écriteau collé temporairement sur le bac, avec la mention "vert" ou "organique". L'identification doit être suffisamment grosse pour être visible du véhicule de l'entrepreneur.

Il est cependant interdit d'utiliser le bac vert ou le bac brun pour ses déchets. Le bac vert de recyclage ne sera jamais levé par le camion de collecte de résidus domestiques (bac gris) ou de matières organiques (bac brun), même s'il est identifié à cet effet. Ce bac est mis à la disposition des citoyens par leur municipalité aux seules fins de la collecte de matières recyclables et ne doit servir qu'à cette fin.

La gestion adéquate de nos matières résiduelles nous permettra de réduire encore davantage la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement. Nous avons la chance de pouvoir bénéficier des outils nécessaires pour gérer adéquatement nos résidus et il incombe à chaque citoyen et citoyenne d'utiliser ces outils mis à leur disposition, afin de faire fondre le contenu de leur bac gris en utilisant le plus possible les bacs verts et brun.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à rejoindre le personnel de la Régie au **450 774-2350** ou à téléphoner à votre municipalité.





VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES « MAINTENIR LES DOSSIERS À JOUR POUR ÉVITER LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS INUTILES »

Saint-Hyacinthe, le 24 mars 2017 – Conformément à la réglementation provinciale et au Plan de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains, le Programme régional de vidange des installations septiques est en vigueur depuis sept ans et il connaît un excellent succès. Ce programme encadre les activités de vidange obligatoire des installations septiques et la valorisation des boues de façon efficace et respectueuse de l'environnement.

La collaboration des citoyens est excellente et elle a permis d'obtenir des résultats extrêmement positifs pour notre environnement, avec près de 93 000 tonnes de boues collectées, transformées en compost et valorisées en agriculture au cours des six premières années du programme.

Afin d'éviter de devoir acquitter des frais supplémentaires liés au déplacement inutile de l'entrepreneur, il incombe à chaque citoyen concerné par le programme de s'assurer de préparer son installation préalablement à la vidange et de maintenir son dossier à jour à la Régie afin d'être informé à l'avance de la date prévue pour la vidange.

Afin qu'elle puisse maintenir à jour les dossiers de chaque citoyen dont l'immeuble est desservi par le programme, il est important d'informer la Régie de tout changement de propriétaire ou des changements des coordonnées de celui-ci, notamment les coordonnées téléphoniques. Il est également important d'informer la Régie de toute modification des installations septiques situées sur le territoire visé par le programme.

Il est possible d'obtenir toutes les informations pertinentes en communiquant directement par téléphone avec la coordonnatrice du Programme régional de vidange des installations septiques de la Régie au **450774-2350** ou en consultant le site Internet au www.regiedesdechets.qc.ca.

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro 8, avril 2017

PERMIS DE BRÛLAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Note: Les normes peuvent varier d'une municipalité à l'autre; veuillez valider auprès de votre service incendie local.

Un feu de branches sans embûche?

Chaque printemps, avec l'arrivée du beau temps, plusieurs d'entre vous nettoient leur terrain. Les intervenants en prévention des incendies de la MRC des Maskoutains vous rappellent que certains résidus peuvent être compostés ou réutilisés.

Si vous devez absolument procéder à un feu sur votre terrain, soyez responsable de vos actions et contactez votre municipalité et/ou votre service incendie local afin de connaître vos obligations et, s'il y a lieu, vous procurer un permis de brûlage.



Conditions d'exercice:

- · La fumée de doit pas incommoder les voisins.
- Une « personne raisonnable » doit demeurer à proximité du site de brûlage jusqu'à son extinction complète.
- Garder le plein contrôle du brasier en tout temps.
- Posséder sur les lieux où le feu est allumé l'équipement requis au cas où la situation dégénère : boyau d'arrosage, extincteur portatif, tracteur de ferme ou autre équipement approprié.
- Le lieu destiné au brûlage doit respecter une hauteur maximale de 2,5 mètres et une superficie de 25 mètres carrés.
- Prévoir au moins 60 mètres de dégagement de tout bâtiment, forêt ou amoncellements combustibles.
- Aviser le service incendie local avant l'allumage et lors de l'extinction complète du brasier.
- · Aucun brûlage lors d'une journée venteuse ou si les vents dominants sont orientés vers un boisé.
- Aucun brûlage lors d'une journée dont l'indice d'assèchement est élevé (SOPFEU).

Avoir à portée de main :





Votre responsabilité

Pourquoi obtenir un permis de brûlage?

Pour informer votre municipalité de vos actions afin de prévoir une possible intervention. Lors de l'émission d'un permis, l'information est transmise au service incendie ainsi qu'à la centrale d'urgence 911. De cette façon, si un voisin ou un passant en voiture ou toute autre personne compose le 911 pour déclarer un incendie chez vous, le service incendie tentera de vous contacter avant

ATTENTION AUX CONTREVENANTS:

- N'utiliser aucune des matières suivantes comme combustibles : pneus ou autres matières à base de caoutchouc, déchets de construction, ordures, produits dangereux ou polluants et tout autre produit prohibé par la loi ou le règlement en vigueur;
- N'utiliser aucun produit inflammable ou combustible comme accélérant.

EN VOITURE, COMMENT RÉAGIR FACE À UN CAMION DE POMPIER?

LE SAVIEZ-VOUS?

Lorsque les pompiers répondent à un appel d'urgence, les feux de signalisation clignotent et les sirènes hurlent. Il est alors très important de vous rappeler certaines consignes lorsque vous entendez un véhicule d'urgence approcher.

Restez calme et cherchez d'où provient le bruit.

- Si le camion de pompier s'apprête à vous croiser en sens inverse, ralentissez et rangez-vous sur l'accotement de façon sécuritaire;
- S'il est derrière vous, ralentissez et immobilisez votre véhicule sur l'accotement de façon sécuritaire.



A QUI LA CHANCE! METTRE EN VALEUR VOS BONNES PRATIQUES EN ENVIRONNEMENT

Le Comité de bassin versant du Ruisseau Corbin (COBAVERCO) est fier de vous inviter à continuer de participer au projet de mise en valeur des bandes riveraines végétales!



Préserver les cours d'eau en milieu agricole représente un des plus grands défis en matière d'agroenvironnement! C'est pourquoi, afin de vous remercier pour vos efforts en matière de préservation de votre bande riveraine végétale, le comité met à votre disposition des pancartes qui peuvent être installées sur vos propriétés. Ces pancartes soulignent

votre engagement et elles visent à susciter un engouement pour la pratique.

Notons que tout propriétaire riverain, producteur ou résidentiel, peut, s'il respecte sa bande riveraine, obtenir une pancarte.

Les efforts de tous sont primordiaux afin d'améliorer la qualité de nos cours d'eau!

La bande riveraine : qu'est-ce que c'est?

Une bande riveraine, c'est une bande de végétation naturelle qui borde un plan d'eau (rivière, ruisseau, lac, etc.). Elle constitue une zone de transition entre les milieux aquatiques et terrestres (ROBVQ, 2017).

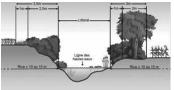
La bande riveraine remplit plusieurs rôles importants, tels que : réduire l'érosion des berges, filtrer des nutriments et des contaminants potentiels, retenir les sédiments emportés par le ruissellement, augmenter et préserver la diversité végétale et animale, etc.

Petit rappel : le respect des bandes riveraines en milieu agricole

Le principe des bandes riveraines découle de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) émise par le gouvernement du Québec en 1987. Les bandes riveraines s'appliquent à tous les types de propriétés, y compris les terrains résidentiels et les terres agricoles. La rive se mesure à 10 ou 15 mètres de la ligne des hautes eaux (LHE) de tous les lacs et cours d'eau.

En milieu agricole, la bande riveraine minimale doit couvrir une surface de 3 mètres à partir de la LHE. La ligne naturelle des hautes eaux se définit par l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres.







Les cours d'eau agricoles ne permettent pas de déterminer facilement cette démarcation végétale, alors l'utilisation de la limite des inondations de récurrence de 2 ans est aussi une façon d'identifier la LHE.

Sur le terrain, des signes visuels peuvent aussi donner une bonne idée de la hauteur de la LHE. Au printemps, des signes d'usure sur les troncs d'arbres, des traces de dépôt de sédiments ou de transport de débris sont visibles. En plus, il est fréquent de voir une démarcation dans l'intérieur des ponceaux.

Une attention particulière aux fossés

Les fossés sont parfois très grands et sont une source non négligeable de transport de contaminants dans les cours d'eau. Selon le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) du gouvernement provincial, une distance d'un mètre doit être respectée sur tous les fossés (de voie publique ou privée, mitoyens, de drainage). Ce respect inclut la culture du sol ainsi que l'épandage de matières fertilisantes et de pesticides.

Plusieurs services et programmes sont disponibles pour vous accompagner dans vos projets de bande riveraine.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Bénédicte Balard – agente de liaison des comités de bassin versant de la MRC des Maskoutains :

450 774 3156 ou bbalard@mrcmaskoutains.gc.ca



Le Comité de bassin versant du Ruisseau Corbin (COBAVERCO) a le plaisir de renouveler son offre pour l'ensemencement de bande riveraine. Un mélange de graminées sera utilisé pour la revégétalisation des bandes riveraines ciblées.



Si vous êtes intéressés à participer au projet, vous pouvez contacter M. Jean-Paul Poirier au 450 797-1002.

À noter qu'une fois les travaux effectués, il faut porter une attention particulière en ne faisant pas d'arrosage et en ne circulant pas avec la machinerie sur cette portion de terrain.

Comité du Bassin Versant du Ruisseau Corbin : Yves Barré, Président, Administrateurs : Étienne Desnoyers, Michel Darsigny, René Hébert, Gaétan Jodoin, Normand Morier, Sylvain Nichols, Robert Beauregard, Germain Chabot

PENSER ET AGIR FAMILLE

GARDEZ L'OEIL OUVERT : STRATAGÈMES LIÉS À L'AGENCE DU REVENU CANADA

Durant la période de préparation de déclaration de revenus, la Sûreté du Québec (SQ) invite la population à redoubler de prudence. Les stratagèmes de fraudes liées à l'Agence du Revenu Canada (ARC) sont plus propices.

Durant cette période, deux types de fraudes sont observées. La première consiste à établir un contact avec les citoyens par téléphone. Les fraudeurs expliquent à leurs interlocuteurs qu'ils doivent un montant d'argent et qu'un paiement doit être fait rapidement afin d'éviter d'être arrêté par les policiers. Après s'être entendu sur un montant, la victime doit rapidement aller porter de l'argent dans un bureau de change de la région ou par le biais de cartes de crédit prépayées, cartes-cadeaux iTunes et autres cartes-cadeaux prépayées. En ce qui concerne le deuxième stratagème, les fraudeurs entrent en contact par courriel en leur mentionnant qu'ils ont droit à un remboursement d'impôts. Les victimes doivent cliquer sur un lien afin de mettre à jour leur dossier fiscal et ainsi fournir des renseignements personnels.

La SQ rappelle de rester vigilant et d'être conscient de ces types de stratagème frauduleux utilisé par des imposteurs qui se font passer pour des employés de l'ARC. L'ARC ne demande jamais de fournir des renseignements personnels par courriel. En temps normal, les agences gouvernementales procèdent en envoyant des avis de cotisations par courrier et non par téléphone ou par courriel.

Rappelez-vous : Si quelqu'un vous demande de lui transférer des fonds, il s'agit probablement d'une fraude.

Soyez prudent : N'envoyer jamais d'argent, de données bancaires ou de données relatives à votre carte de crédit à une personne que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.

Réfléchissez: N'acceptez pas de chèques ou de mandats dont la somme est supérieure au prix convenu. Retournez le document à l'acheteur et demandez-lui de vous retourner le paiement exact avant de livrer les articles ou de fournir les services.

Posez-vous des questions: Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que je ne donnerais pas habituellement dans ma déclaration de revenu? Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que l'ARC possède déjà dans ses dossiers?

Valider : Une simple vérification auprès de votre institution bancaire ou auprès de votre corps de police local peut vous éviter d'être victime de fraude.

Informez-vous : Consultez le site du <u>Centre antifraude du Canada</u> et de <u>l'Agence du Revenu Canada</u> pour vous protéger contre ces types de fraudes.

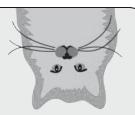
Toute information au sujet de ce réseau peut être signalée de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1

925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe QC J2S 3C4 Tél.: 450 778-8500 • Téléc.: 450 778-8640 Courriel: poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca

Toilettage à domicile

pour chats et chiens ⇒ 35\$



Formé en salon, je viens chez vous avec mon équipement, table de toilettage et balayeuse.



- Chats

Comprend: tonte, coupe de griffes, shampoing sec

Chiens

Comprend: tonte rasé, coupe de griffes (frais additionnels pour le shampoing et selon la grosseur de l'animal)

Nathan Gaucher **450 701-0506**

LE JOURNAL DE Saint-Damase • AVRIL 2017



TRANSPORT ADAPTÉ

La MRC des Maskoutains offre, pour chacune de ses 17 municipalités, ainsi que pour la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, le service de transport adapté. C'est un service de transport en commun de porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Pour être admissible, la personne devra répondre aux deux exigences suivantes :

- Être une personne handicapée, c'est-à-dire avoir une déficience significative et persistance et être limitée dans l'accomplissement de ses activités normales et;
- **2.** Avoir, sur le plan de la mobilité, l'une des limitations reconnues justifiant l'utilisation d'un tel service. Ces limitations reconnues sont :
 - a. Avoir une incapacité à marcher 400 mètres sur un terrain uni;
 - b. Avoir une incapacité à monter une marche de 35 centimètres de hauteur avec appui ou avoir une incapacité à descendre une marche de 35 centimètres sans appui;
 - c. Avoir une incapacité physique ou psychologique à effectuer l'ensemble d'un déplacement de transport en commun normal;
 - d. Avoir une incapacité à s'orienter dans le temps ou l'espace;
 - e. Avoir une incapacité à maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres.

Pour déposer une demande d'admission, un formulaire doit être rempli par un professionnel de la santé reconnu. Vous pouvez vous le procurer sur notre site Internet à l'adresse suivante : http://www.mrcmaskoutains.qc.ca/_media/document/2327/demande-adm-transport-adapte-novembre-2016.pdf ou nous contacter pour en obtenir une copie par la poste.

Le service est offert sans aucune discrimination sur les motifs de transport, qu'ils soient pour des raisons de santé, pour le travail, les loisirs, les études ou autres.

Pour nous joindre:

Téléphone: 450 774 3170

Courriel: <u>infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca</u>

Site Internet: <u>www.mrcmaskoutains.qc.ca</u>





La MRC vous informe - Mars 2017

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET **DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

En mars, la MRC a dévoilé sa nouvelle Politique de la famille et de développement

L'élaboration de la politique et du plan d'action s'est faite grâce à la participation de nombreux intervenants, interpellés tout au long de la démarche, notamment au sein de la Commission permanente de la famille, du comité d'évaluation d'impact sur la santé ou lors de consultations publiques.



Dans le respect des responsabilités et compétences dévolues à la MRC, le plan d'action, d'une durée de trois ans, donne la belle part aux saines habitudes de vie, à la concertation et à la mobilisation.





La Politique de la famille et de développement social de la MRC est en ligne, à l'onglet Culture et vie communautaire.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001. Rendez-vous sur <u>le site Internet de la MRC des Maskoutains</u> pour tous les détails.





Bonjour, je me nomme Roger, j'ai 71 ans et je demeure à Saint-Hyacinthe. Je suis un homme joyeux et souriant. Ma bonne humeur est contagieuse. J'aimerais avoir la chance de rencontrer un ami bénévole, qui viendrait me rendre visite et faire de petites sorties avec moi. Je suis à mobilité réduite, mais cela ne m'empêche pas de profiter de la vie. À bientôt, cher ami!

Pour informations, contactez le Parrainage civique au 450 774-8758.



COIFFURE CRÉATION LAURENCE

teinture · mèches · coupe · mise en pli

HOMMES ET FEMMES

Rabais de **20** % lors de votre premier rendez-vous ! Jusqu'au 30 mars 2017

J'ai plusieurs années d'expérience et j'aime prendre le temps de connaître les goûts et le style de mes clients. Vous êtes les bienvenus!

Sylvie Laurence

450 344-0288 • jocelyngaucher@hotmail.com 248, rue Blanchard, St-Damase

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi

Heures d'ouvertures: Mercredi: 9 h à 17 h • Jeudi: 9 h à 19 h • Vendredi: 9 h à 18 h



Le Pavillon Notre-Dame est un endroit paisible et sécuritaire où règne une vie communautaire conviviale.

CIVIQUE DES MRC D'ACTON ET

Un espace serein pour vous accueillir

OFFRE CLÉS EN MAIN À QUELQUES MINUTES DE TOUS LES SERVICES ET COMMERCES.

Lofts meublés à louer avec services, incluant:

- Chauffage-éclairage
- Câble, téléphonie et Internet
- Salle de bain privée complète
- Intercom
- Stationnement extérieur et ascenseurs

Services

- 3 repas par jour
- Buanderie gratuite à l'étage
- Service d'entretien ménager (\$)
- Partage des lieux communs
- Accès à une chapelle



Pour plus d'information: 450 250-7777 | www.grouperobin.com | 2395, rue Notre-Dame, Saint-Hyacinthe, QC J2S 2R1

VOUS DÉSIREZ UN ESPACE PUBLICITAIRE ? CONTACTEZ-NOUS!!



POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRESSION PENSEZ KLM!

CARTES D'AFFAIRES • FLYERS
DÉPLIANTS • AFFICHES • FACTURES
CONCEPTION GRAPHIQUE
ET PLUS ENCORE!!!

Pour toute information ou soumission, n'hésitez pas à communiquer avec nous sans frais au 1-800 322-3219.

125 de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0 Sans-frais 1-800 322-3219 • Tél. : 450 795-3219 Téléc. : 450 795-6122 • Courriel : kl@cgocable.ca



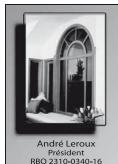






T 450.795.3219 || **SF** 1.800.322.3219 **F** 450.795.6122 || **C** kl@cgocable.ca

125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0



Centre de Rénovation A.L. Inc. Vitrerie Maskoutaine Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est Saint-Hyacinthe QC J2R 1P8

Tél.: 450 773-3408 Fax: 450 773-9753







DONALD BERGERON

Conseiller en sécurité financière Représentant en assurance et rentes collectives Représentant en épargne collective

29, rue du Couvent Saint-Simon de Bagot (Québec JOH 1Y0) Tél.: 450 798-2948 | Téléc.: 450) 798-2566 Sans frais: 1 866 798-2948 sfdb@netco.ca www.conseils-financiers.ca/dbergeron





1850, avenue Panama, bur. 500 Brossard (Québec) J4W 3C6 Tél.: 450 672-1758 Téléc.: 450 672-4299

Richer, Rivet & associés notaires

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION COMPTANT PLUS DE 45 ANS D'EXPÉRIENCE!

Pour que tout se passe bien, faites confiance à l'expertise juridique de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Bail commercial
- Et bien plus!

SAINT-DAMASE 450.797.9939



MONT-SAINT-HILAIRE 385, boul. Sir Wilfrid-Laurier RICHELIEU 1040. 1^{ière} Rue

WWW.NOTAIRERICHER.COM























Patricia Bolduc

COURTIER IMMOBILIER

450 779-0009

Résidente de Saint-Damase depuis toujours et présente en immobilier depuis 2008 dans notre belle municipalité.



AGENCE IMMOBILIÈRE

WWW.PATRICIABOLDUC.COM



111, rue Principale Saint-Damase (Québec) J0H 1J0 450 797-3353

Télécopieur: 450 797-3519

www.desjardins.com/caissevalmaska



PRÉ-ARRANGEMENTS
SERVICES CONVENTIONNELS
CRÉMATION
COLUMBARIUM
RITES FUNÉRAIRES PARTICULIERS

www.residencefunerairejodoin.ca

Marieville **450 460.2430**

Saint-Damase 450 797.3889

Sainte-Madeleine 450 795.3395



780, rang du Bas-Corbin

(À seulement 15 minutes de l'hôpital)

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.



NOUVEAUTÉS AU MANOIR

- Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ à 100 % pour la protection et le bien-être de vos proches
- SERVICE DE LIMOUSINE aux résidents.



NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com



Saint-Damase

450 797-3648